

Envoi par recommandé (votre nom et adresse)

(nom et adresse du fournisseur) (lieu, date)

<u>Objet</u>: contestation du caractère raisonnable du plan de paiement proposé *en date du (date)* et proposition d'un nouveau plan de paiement raisonnable

Madame, Monsieur,

J'ai reçu, en date du *(date de réception du plan de paiement proposé par le fournisseur)*, une proposition de plan de paiement de votre part. Le plan de paiement que vous me proposé est le suivant :

(Indiquer le plan de paiement proposé).

Ce plan de paiement ne me parait pas être raisonnable, au vu de ma situation personnelle actuelle.

Les arrêtés du gouvernement wallon du 30 mars 2006 relatifs aux obligations de service public dans le marché de l'électricité et du gaz définissent aux 30bis et 33 bis le plan de paiement raisonnable :

« Est raisonnable le plan de paiement qui tient compte des intérêts et situations des deux parties et permet concrètement au client d'apurer entièrement sa dette, c'est-à-dire qui tient compte des éléments objectifs tels que : le profil du client, le montant de sa dette, l'historique de son compte client.(...) »

Cette réglementation précise également que le plan de paiement doit tenir compte « de la situation financière du client, ainsi que du montant de la dette à apurer et de la période concernée ».

Or, le plan de paiement que vous me proposez ne tient pas compte de mon intérêt ni de ma situation financière.

Je suis dans l'impossibilité d'assurer en même temps le paiement des mensualités du plan de paiement que vous me proposez, (choisir entre « des acomptes » ou, si vous disposez d'un compteur à budget actif, « des rechargements de mon compteur à budget ») ainsi que des autres charges de mon ménage. Précisez ce point si vous le souhaitez. Ce plan de paiement ne me permet donc pas d'apurer ma dette tout en menant une vie conforme à la dignité.



(Mentionnez ici, si c'est le cas, que vous n'avez jamais bénéficié de plan de paiement avant, que vous les avez respectés si vous en avez déjà eus auparavant, qu'il s'agit de votre première facture impayée, etc.)

Sur la base de ces éléments, je vous propose le plan de paiement raisonnable suivant :

Proposez un plan de paiement.

Sans réponse de votre part dans un délai de 15 jours calendriers, je considère que vous acceptez ma proposition de plan de paiement.

Je m'engage à vous payer (indiquez quand vous allez payer la 1ère mensualité : ce jour, dans une semaine, ...) la 1ère mensualité du plan de paiement que je vous propose.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)
(signature)